

CIRCUIT U12/Benjamins(es)/Minines CREDIT MUTUEL 2023

Index ≤ à 36

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Conditions de participation :

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses :

- Filles et garçons : U12 (2011 et après) index requis < 36
Benjamin (2009/2010) index requis < 36
Minime (2007/2008) index requis < 36
- Membres d'une association sportive d'un club du département de la Haute Savoie.
- A jour de la licence et du certificat médical ou du questionnaire de santé.

Forme de jeu :

Strokeplay pour les index inférieurs à 18,4 et strokeford pour les autres joueurs.

18 trous, départs repères jeunes préconisés par la FFGolf.

Engagement :

Inscriptions par les clubs respectifs sur Extranet, au plus tard 5 jours avant le jour de la compétition.

Droit d'inscription : 20€ par compétiteur à régler auprès du club organisateur.

Classement :

Le classement se fera sur le score brut.

A chaque compétition du circuit, pour chaque catégorie, attribution de points : 10 au 1^{er}, 9 au 2^{ème}, 8 au 3^{ème}, 7 au 4^{ème}, 6 au 5^{ème}, 5 au 6^{ème}, 4 au 7^{ème}, et 3 au 8^{ème} à chaque participant.

Classement du circuit par équipe : Addition des points de chaque compétition.

Conditions particulières :

Reconnaissance possible 7 jours avant la compétition. Réservation obligatoire de départ auprès du golf à la charge du joueur.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation des chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés. Pour les U12, chariot obligatoire.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de prodiguer des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Suiveurs de parties : les parties de U12 devront être suivies. Chaque club inscrivant des jeunes à cette épreuve doit envoyer au comité la liste des bénévoles présents sur place et disponibles pour assurer le rôle de suiveur.

Calendrier 2023

Samedi 13 mai 2023	Golf du Lac d'Annecy-Talloires	04 50 60 12 89
Mercredi 14 juin 2023	Golf de Megeve	04 50 21 29 79
Samedi 9 septembre 2023	Golf d'Esery (2x9 trous)	04 50 36 58 70

Départ échelonné des compétitions à partir de 9h00.

Comité de l'épreuve :

Les membres du Comité Départemental de golf de Haute Savoie et du golf accueillant l'épreuve.

Loïc LANDOAS
PRO- Entraîneur

Pascal BARON
Président

Sandrine PONDEVAUX
Référent jeunes et EDG

Comité Départemental de Golf de la Haute-Savoie
97A avenue de Genève 74000 ANNECY
SIRET 431 765 130 00015- N° AS : W 741 000 814
info@cdgolf74.com
<https://cdgolf74.com>